

# Enbata

HEBDOMADAIRE  
POLITIQUE BASQUE  
8 octobre 2009  
N° 2097  
1,30 €

Référendum symbolique  
en Catalogne

Forte mobilisation  
des producteurs de lait

JUSTE  
RIX  
LAIT

Pour ne pas  
mourir

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



# Bonne nouvelle

**L**ES Irlandais du sud ont donc largement ratifié le traité de Lisbonne, à plus de 67%. Lors d'un premier référendum le 12 juin 2008, ils avaient été 53,4% à dire non. Responsable de la paralysie du processus de ratification, Dublin avait accepté de faire revoter la population moyennant des assurances de l'Union européenne qu'elle ne toucherait pas aux spécificités celtiques: l'interdiction de l'avortement, la neutralité militaire et un faible taux d'imposition. De plus, si le traité est adopté, l'Irlande continuera à disposer de son commissaire européen.

Des 27 pays membres qui doivent approuver le texte pour qu'il entre en vigueur, seule l'Irlande était tenue, de par sa Constitution, de se prononcer par référendum. 25 capitales ont ainsi achevé le processus de ratification. Le oui irlandais rendra plus difficile la position de refus des eurosceptiques polonais et tchèques.

Le vote irlandais est somme toute une bonne nouvelle. Certes on ne dira jamais assez les insuffisances de ce traité constitutionnel, son manque total de souffle dans la marche vers le fédéralisme, sa vision étriquée de l'intégration politique de l'Union, sa frilosité en matière d'avancées sociales, la part belle faite à l'économie de marché, et bien d'autres carences qui révèlent le peu d'appétence des gouvernements en place dans les Etats membres pour la construction d'une Europe véritablement au service des citoyens.

Il n'en reste pas moins que le traité de Lisbonne est infiniment préférable à celui de Nice en vigueur actuellement. En prévoyant un rééquilibrage des prérogatives entre le Conseil des chefs de gouvernements, la Commission et le Parlement, principalement au bénéfice de ce dernier, il constitue une avancée démocratique appréciable. L'essentiel des acquis nouveaux de ces trente dernières années en matière de droit social, de protection des citoyens, de la préservation de l'environnement, a été l'œuvre du parle-

ment de Strasbourg. Il est heureux que ses pouvoirs soient élargis par le nouveau traité.

Mais le handicap majeur de la construction d'une Europe politiquement intégrée réside dans la frilosité des citoyens des 27 pays. Car comment faire avancer l'idée fédérale dans une Europe très majoritairement, et de plus en plus, conservatrice? Comment convaincre des populations vieillissantes et aisées, de la nécessité d'une Europe unie, audacieuse, généreuse, pour affronter les défis d'un monde dont la polarité glisse lentement mais sûrement vers l'Est? Comment se départir de cette fâcheuse tendance à considérer l'Union comme un simple guichet où chaque pays tente d'obtenir pour soi avantages et exemptions?

La politique est l'art du possible, a dit Machiavel. La sentence n'a sans doute jamais été aussi bien vérifiée qu'en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Au grand regret des tenants d'une intégration politique accrue dans une Europe fédérale, dont nous sommes, le traité de Lisbonne est sans doute le maximum de ce que l'on puisse espérer pour le court et le moyen terme en matière d'avancée de l'Union, au regard de l'état d'esprit actuel des citoyens du vieux continent. Les gouvernements des 27, et donc le Conseil et la Commission, ainsi que le Parlement européen —on l'a vérifié lors des élections de ce printemps— sont l'exact reflet d'opinions publiques plus enclines au repli sur soi, aussi générateur de difficultés soit-il, qu'à l'ouverture et au dépassement pour imaginer une maison commune européenne.

Nous autres, abertzale de gauche, rêvons d'une Europe reconfigurée par le dépassement des Etats-Nations actuels, plus juste, plus soucieuse du devenir des minorités historiques. Il nous faudra sans doute attendre longtemps pour l'accomplissement de nos vœux. Dans l'attente, il n'est pas inutile que nous ayons contribué, aussi modestement soit-il, au renforcement du seul pôle progressiste de la représentation européenne à Strasbourg.

# Denek badugu zer egin !

**F**RANTSES arduradun politikoek, munduari so direlarik badituzte diagnostiko eta hitz iraultzaileak kultur eta hizkuntz aniztasunaren defendiatzeko. Aski da ikustea Chirac presidente ohiak zer esaldirekin aurkezten duen bere izeneko Fundazioaren atal bat: «*Kultura bat ukatua delarik unibertsalari ekartzaren ahal duenaren mailan, bortizkeria ez da sekulan biziki urrun*».

Beren estatu barneko aniztasunari dagokionez hitzak... eta oraino gehiago ekintzak baregarritasunez janzten dituzte. Nigargarria ez balitz, baregarritasunez ere erraiten ahalko ginuen. Frantsesez «*lénifiant*» hitzak euskaraz «*baregarri*»rekin itzultzen dugunak, badu beti lasaitzeko xedea. Eta hortarako herritarra tronpatu behar bada, berdin zaio!

Alta Euskal Herriak, munduaren zatiak izen hori hartzen duen guneak, munduko beste hizkuntza «*ttipi*» bat gehiago dakar bere lurraldean. Gaur egun munduan diren 7000 hizkuntzetarik %5 bakarrik munduko populazioaren %95ak erabiltzen ditu. Beste guziak, hots hizkuntzen %95ak (euskara barne), jendeen %5ak bakarrik erabiltzen dituzte!

Konduan hartuz gaur egun diren hizkuntzen erdiak XXI. mende bukaera aintzin desagertzeko arriskuan direla. Ernatu behar da. UNESCOk hizkuntz bizitasunarentzat 9 kriterio definitu ditu 2003ko txosten batean: burasoetarik haurretara transmisioa, hizlari kopurua, etab. Kriterio horiek neurtzen dituzte, hizkuntza baten bizi edo biziraupenaren mentura, eta, laguntzen, hizkuntz «*ttipi*» batzu bizitzen, berpizten edo garatzen

Baina konduan hartu behar da hizkuntzak arbolak baino erreposkiago «*hazten*» direla: gaur egungo hizkuntza gehienak zaharrak dira, milaka urtekoak. Arkitektura, untzi egitea, etab. bezala hizkuntzak fenomeno kultural biziak dira asmake-taz edo maileguz elikatzen direnak. Hizkuntza bakotzak munduaren ikuspuntu eta ezagutza bat dakar, aniztetan bakarra eta balioduna.

Trukaketen mundualizazioa, dominatzen duten kulturen imperialismoa, urbanizazio bizkorra, etabarrek parte hartzen dute hizkuntzen lanjer egoeran ezartzean. Hego Amerikan adibidez, argi egoiten da zer mailan hizkuntz aniztasuna eta fauna eta floraren aniztasuna lotuak diren. Sekulan jendarte batzu deportatzen badira, eta beste eskualde batzutan kokatzen, landare eta landareen izendatzeko izen ezberdinekin, populazio horiek makaltzen dira, beren kultura eta hizkuntza, hots jakintza, zapuzten diren ber.

Egoera aldatzeko, denek badugu zer egin!

Gobernatzeileek onartu behar dute hizkuntzen izaitea eta haien salbatzearen premia. Hizkuntzen aitortza legala eta balorapena (Estatu, Unesco, etabarrez) biziki garrantzitsuak dira. Jendarteek aldiz badute funtsezko eginkizuna.

Hots gu gabe, gure aldarrikapenak gabe gure hizkuntzaren berreskuratzeke eta gaur eguntzeko borondaterik gabe ezingo da deus egin.

Beraz goazen denak Urriaren 24an Baionara Deidar-en bidez gure euskaraz bizitzeko xedearen ozenki aldarrikatzera!



... et réjouit que 2.123.717 personnes se soient exprimées à la votation sur le statut de la Poste. Si le gouvernement n'accuse pas réception, c'est qu'il est timbré!

... de la campagne orchestrée par Mitterrand et Kouchner contre l'arrestation en Suisse de Roman Polanski, sur demande d'extradition des Etats-Unis, pour actes sexuels sur mineure perpétrés il y a trente ans. Histoire de lui éviter le trou...

... pas tant que ça, qu'en créant une cagnotte pour lutter contre l'absentéisme scolaire, l'Education nationale veuille s'aligner sur les pratiques en usage à l'Assemblée. En contrepartie, le bonnet d'âne sera instauré pour les députés.

... qu'après que Sanz ait viré le CDN de son gouvernement, le Parti socialiste s'empresse d'émettre un communiqué réaffirmant son soutien à l'UPN. Alliance avec les néofranquistes en Navarre et dans la communauté autonome, vote pour Barroso à Bruxelles, les socialistes espagnols sont Sanz vergogne.

... pas tant que ça, qu'après avoir bataillé contre les manuels scolaires en euskara il y a quelques années, Sanz veuille à présent effacer la mention d'Euskal Herria des livres du primaire et du secondaire en Navarre. Ceux qui disent que Sanz ne sait pas lire sont des menteurs.

... que Berría publie la semaine dernière un communiqué attribué à ETA suivi dès le lendemain d'un démenti l'attribuant à la gauche abertzale. Principe fondamental de toute bonne stratégie militaire: attendre le contordre avant d'exécuter l'ordre.

... de la manifestation du Syndicat Unité Police qui, après le «guet-apens» de Ciboure le 27 septembre, demande une augmentation de la prime de risque. La même nuit plusieurs voitures brûlaient au quartier Saragosse de Pau et 34 bus étaient incendiés dans un dépôt de Lyon. L'argent supplémentaire, c'est pas pour flamber au moins?

## Un complément à l'article de Xabi Larralde sur «la crise et le coopérativisme basque»

**E**N substance, l'objectif de ce complément n'est pas d'infirmier tous les aspects positifs du coopérativisme basque, mais plutôt, de préciser que la comparaison que Xabi Larralde a faite met l'accent sur l'aspect le plus noir et le plus détestable du capitalisme.

### Y a-t-il un «bon» capitalisme?

Xabi Larralde indique à juste titre (bien que l'effet mécanisation ait eu aussi une forte influence sur ce constat) que la diminution de la valeur ajoutée s'est accompagnée d'un enrichissement des actionnaires, avec un modèle de «feuille de rou-



te» pour les hedge funds (placements spéculatifs américains surtout liés à des portefeuilles de retraite) consistant à fixer une rémunération du capital dépassant les 15%.

Mais la structure du capital dans les sociétés n'est pas toujours du type hedge fund. Heureusement et, typiquement en Iparralde, je ne pourrais affirmer qu'il y a plus de 5 entreprises de ce type, sur plus de 10.000. On a aussi réalisé, avec cette crise, qu'à cause de l'appât du gain (très bien décrit dans l'article de Xabi), à cause de la possibilité de risquer sur un portefeuille boursier de plusieurs entreprises, le sort de l'une d'entre elles, dans une course à un développement irraisonné, la direction par le hedge fund était une direction risquée et privilégiant le court terme.

Le capitalisme de «bon père de famille», mot affreux mais employé dans bien des textes juridiques, pourrait être, si ce n'est bon, du moins meilleur.

Des règles de moralisation fleurissent en ce moment et les efforts, en particulier dans l'Hexagone, ne doivent pas être regardés uniquement avec ironie.

Il y a quelques semaines, le partage

### Panxtoa Bimboire

par tiers (sur 100 euros gagnés: 33 pour le salarié, 33 pour l'actionnaire, 33 pour l'investissement) a été évoqué dans les sphères gouvernementales et critiqué par le Medef. C'est souvent sur ce type de modèle qu'implicitement bon nombre d'entreprises sont régies (bien que quelquefois le 33% du salarié se rapproche plus du 10% dans les petites unités). L'hypocrisie possible mais non certaine, consiste aussi à fausser le partage du résultat par un confortable salaire de dirigeant, qui réduit la part à répartir.

Néanmoins, une étude de 3<sup>ème</sup> cycle à Bordeaux (faite par un certain M. Hirigoyen) était évoquée dans la célèbre et intéressante émission «Rue des entrepreneurs»: le taux de faillites d'entreprises familiales était beaucoup plus faible que celui d'entreprises à capitaux diversifiés. Plusieurs arguments étaient repris: prudence, désir de faire durer, de transmettre, adaptation du salaire aux effets de crise, souplesse, etc. Cette souplesse et surtout solidarité est, en ce moment, démontrée au sein des coopératives d'Hegoalde qui privilégient la permanence de l'emploi, au détriment des salaires, dans les cas extrêmes (comme dans certains cas hexagonaux vécus récemment).

### Du capitalisme des entreprises au métier de banquier

De banques industrielles (gagnant leur vie sur les achats/ventes d'argent aux entreprises, avec des marges faibles de 1 à 3% et des risques quelquefois élevés) les banques sont devenues banques d'affaires réalisant des plus values juteuses sur des placements financiers.

Le système qui ne pouvait pas durer plus que le marché de Garris, s'est grippé.

De bonnes idées sont constatées pour limiter les risques que font courir les traders à la banque dont ils sont salariés. Dernièrement, des propositions concernant leurs primes ont été faites dans l'Hexagone. Elles me paraissent bonnes:

- Assiette de prime limitée par le taux de résultat de la banque.
- Taux de prime sur taux de fixe limité.
- Paiement de la prime: 1/3 en actions de la banque dont il est salarié (il n'aura donc pas intérêt à se tirer une balle dans le pied) et, 2/3 à 3 ou 4 ans sur les bénéfices constatés de la banque.

On me dit, cela ne marchera pas, le

trader ira ailleurs. Mais quelle banque accueillera un trader nomade au CV brillant mais instable... et qui laisse des ardoises potentielles dans son sillage. J'avoue ne pas partager cet excès de pessimisme. Le couple «Angela/Nicolas» est à la pointe du combat. Le G20 a repris partiellement ces propositions. Partiellement, car M. Obama, qui fait le bonheur de la gauche et des intellectuels français, est loin du concept. En dehors de ces règles orientées par le G20 et dont l'application est laissée aux Etats, on pouvait bien sûr aller plus loin. On évoquera, dans le désordre, les souhaits de l'existence au sein du FMI d'un organisme de contrôle, des règles de gestion commune (par exemple des niveaux de fonds propres par rapport aux placements risqués, etc.). Concernant les paradis fiscaux, un certain nombre de décisions de transparence ont été prises par les pays concernés. Mme Eva Joly a rédigé un livre dans lequel elle attaque M. Douillet qui aurait un compte au Liechtenstein et qui se présente à un mandat de la République. Le ministre des Finances reçoit plus de 30 appels par jour de repentis qui ont des comptes à l'étranger. La BNP va fermer son agence du Panama... Tout va pour le mieux? Non, mais il est indéniable que l'on va dans le bon sens.

Voilà, en dérive de l'article très intéressant de Xabi Larralde, le fruit de mes cogitations aussi néophytes que spontanées. Pasa aste on bat eta berriz arte.

### Bertsolari Txapelketa Nagusia 2009 Iehen kanporaketa Zestaoan

Jone Uria	661,5
Uxue Alberdi	660,0
Iñaki Gurrutxaga	642,5
Oihana Bartra	612,0
Miren Artetxea	583,5
Odei Barroso	574,5



Jone Uria

# Le procès de Jean-Michel Ayçaguer

**U**N membre d'ELB, qu'il soit simple militant ou élu syndical et président de Laborantz Ganbara, ne se déplace jamais seul au tribunal de Bayonne. On l'avait vu lors du procès en correctionnelle de Michel Berhocoirgoin le 29 janvier dernier. On l'a encore vérifié mardi dernier lorsque Jean-Michel Ayçaguer s'est

L'affaire était sérieuse: pour avoir refusé de dévoiler les secrets de son intimité génétique, Jean-Michel risquait un an d'emprisonnement et 15.000€ d'amende. Mais aussi, semblait-il, embarrassante pour la présidente du tribunal et le procureur adjoint en charge du réquisitoire. Il n'était que de les entendre. Marie-Hélène Ville — celle-là même qui a prononcé la relaxe de Michel Berhocoirgoin — a fait preuve de la même retenue que lorsqu'elle menait les débats le 29 janvier dernier. Membre d'un syndicat de magistrats connu pour son opposition à l'extension des lois sur le prélèvement ADN à des condamnés autres que les délinquants sexuels, les tueurs d'enfants ou les terroristes, la présidente se retrouvait une nouvelle fois à interroger un syndicaliste. Un syndicaliste qui, à l'instar de son propre syndicat, dénonçait précisément, la pénalisation des mouvements sociaux. A demi-mots, Mme Ville a regretté l'absence d'opposition lors du vote des deux lois qui ont étendu le fichage génétique à toutes sortes de délits mineurs. Elle a admis que ficher systématiquement des prévenus, présumés innocents, sur de simples soupçons, alors que la loi ne prévoyait au départ que le prélèvement sur des condamnés, était problématique.

Les propos de la présidente ont trouvé un écho particulier auprès des témoins cités par la défense. Mixel Esteban, qui s'en est fait une spécialité, a détaillé la façon dont les fichiers créés par l'administration française dans les années 30 ont été utilisés par le régime de Vichy. Il a pointé que garder les empreintes ADN pendant 40 ou même 25 ans, pouvait conduire aux mêmes dérives criminelles d'un éventuel pouvoir totalitaire. Le syndicaliste CGT marseillais Charles Hoarau, a insisté sur la ten-

dance actuelle à criminaliser les mouvements sociaux. Condamné dans une action de soutien aux sans papiers, il avait refusé un prélèvement d'ADN. Le fort mouvement de soutien dont il avait bénéficié avait conduit à l'abandon des poursuites par le parquet.

Puis vint le tour du réquisitoire d'Olivier Janson, le procureur-adjoint. Passablement gêné aux entournures, comme l'était sa patronne, Mme Kayanakis, devant Mixel Berhocoirgoin, le 29 janvier dernier. Il aurait pu se contenter de son constat initial: «La loi prévoit l'obligation de se soumettre à un prélèvement dès lors que vous avez été condamné. Or, M. Ayçaguer, vous avez été condamné pour violences dans l'affaire de la réunion de la Safer à St-Palais, donc votre refus de prélèvement est condamnable et doit être sanctionné».

Il faut croire que, face aux actions de résistance du monde paysan basque, le parquet bayonnais est assailli de doute pascalien. Car comment comprendre autrement que M. Janson engage avec lui-même, autant qu'avec le prévenu, un débat que personne ne lui demandait sur le fondement même des lois sur le fichage génétique? Même s'il a dénoncé, sans les nommer, certains soutiens de Jean-Michel Ayçaguer, le procureur-adjoint a trouvé légitime de critiquer la présence dans le même fichier de tant de condamnés différents. Il a même admis comprendre que Jean-Michel ait fait de son procès une tribune pour populariser son refus au nom de l'éthique.

Et comme s'il avait besoin d'être rassuré sur la légitimité du fichage ADN tout court, il a insisté auprès de Jean-Michel pour lui faire dire qu'un tel fichage était bien justifié pour suivre les violeurs d'enfants ou les anarchistes à la trace. Et de se fendre

d'un couplet contre ceux qui refusent tout fichage et de rappeler que tout prévenu innocent peut demander à sortir du fichier, même si les démarches sont, reconnaît-il, ardues. Le proc en second s'est même voulu rassurant en précisant que ce n'était pas tout le génome d'un individu qui était prélevé et stocké, mais une dizaine de marqueurs dont un seul est codant (celui qui détermine le sexe). «*Bien moins d'informations que dans les fichiers de la Sécurité sociale*».

Et puisqu'il fallait justifier de la présence du paysan d'Ossès sur le banc des prévenus, le procureur-adjoint s'est attardé, du reste sans grande conviction, sur la gravité des faits pour lesquels il a été condamné: la bousculade des gendarmes à St-Palais. «*Agresser des gendarmes, c'est grave*». On s'est alors souvenu que dans sa vie antérieure de juge d'instruction, Olivier Janson avait instruit l'agression du gendarme Nivel, estropié par des hooligans dans le Nord.

Mais comme avec Jean-Michel, on était tout de même loin des deux incarnations du mal façon Janson, le violeur d'enfant et l'anarchiste, le réquisitoire s'est terminé par une demande de 1.000€ d'amende. Inacceptable pour Anne-Marie Mendiboure, qui dans une plaidoirie brillante, a dénoncé les amalgames et les dérives auxquels conduisent les lois sur le fichage génétique. Elle a fustigé avec vigueur l'utilisation de la loi pour criminaliser les mouvements de résistance sociale ou l'action syndicale et ironisé sur le fichage des condamnés dans la tombe: «*Jean-Michel a 50 ans. La conservation des empreintes génétiques pendant 40 ans fait qu'il figurera sur le fichier lorsqu'il aura 90 ans, autrement dit lorsqu'il sera vraisemblablement au fond de sa tombe*».

Délibéré le 27 octobre.



Jean-Michel Ayçaguer

présenté au Palais de justice pour répondre de son refus de prélèvement d'ADN. Même si elle n'atteignait pas l'ampleur du 29 janvier, ni celle du 21 février 2008, jour où Jean-Michel et ses cinq co-inculpés de l'affaire Kako avaient dû répondre de la bousculade qui s'était produite devant la salle de réunion de la SAFER à St-Palais, l'escorte était fort garnie: une salle d'audience pleine et au moins deux fois plus d'amis attendant à l'extérieur. L'union fait la force.

## preso

■ **Les preso comme enjeu.** Les prisonniers politiques basques faisaient partie, par leurs représentations photographiques, du «paysage» social. Cette situation était devenue insupportable au nouveau gouvernement d'Euskadi. On l'a vu à travers la répression des manifestations où les preso apparaissaient en effigie, ou par les brutales interventions policières dans les rues et les tavernes qui les affichaient généreusement. Le 1<sup>er</sup> octobre, un pas est franchi par la signature d'un protocole d'accord entre le conseiller basque à l'Intérieur, Rodolfo Ares, et le président

des maires de l'association EUDEL, le PNV Jokin Bildarratz, premier magistrat de Tolosa. Cinq cent mille euros seront versés aux municipalités pour «*améliorer les mesures de prévention et la coordination afin d'éviter l'apologie du terrorisme dans les rues d'Euskadi*». Autrement dit, pour les nettoyer de la présence des photos, affiches et banderoles indésirables. EUDEL regroupe 251 mairies des trois provinces, dont 128 sont aux mains du PNV.

Le même jour, on apprenait qu'au Parlement de Gasteiz le parti EA demandait des explications à Ares, car des

photos de preso accrochées par l'ertzaintza ont servi de cibles dans ses stands de tir!

■ **Franco pas mort.** Aralar a demandé la démission de Rodolfo Ares si celui-ci ne présentait pas ses excuses à la famille de Jon «Txiki» Paredes Manot. Ce militant d'ETA avait été, avec Otaegi, exécuté au garrot à la fin de la dictature franquiste.

Le dimanche 27 septembre, sa famille a été empêchée par l'ertzaintza d'entrer dans le cimetière de Zarauz où il repose, et où un hommage lui

était dédié.

■ **Non da Jon?** Alors que se prépare la manifestation pour réclamer que lumière soit faite sur la disparition du militant Jon Anza, le quotidien Gara du 2 octobre affirme qu'il a été enlevé dans le train pour Toulouse par des services espagnols, son interrogatoire s'est terminé par une défaillance fatale; son corps a été mis en terre en un lieu indéterminé. Alerté, le procureur de Bayonne a déclaré prendre en compte cette version, en attendant des éléments probants.

Geneviève Azam, Maître de conférence en économie, membre du conseil scientifique d'ATTAC

## Il faut revoir les modes de production et consommation actuels

«Quelle richesse produire pour satisfaire les besoins tout en étant compatible avec la réalité écologique planétaire ?».



*"La crise écologique est globale. Tous les dérèglements avec des effets graves dès aujourd'hui touchent en priorité les catégories les plus pauvres qui sont au premier rang des victimes"*

Geneviève Azam, enseignante-chercheur en économie à l'Université de Toulouse Le Mirail est spécialisée dans l'économie sociale et solidaire. Membre du Conseil Scientifique et du Conseil d'Administration d'Attac France, elle participera au Forum de Bayonne sur le Changement Climatique les 6 et 7 novembre prochains. Elle répond ici aux questions d'Alda! sur les liens de l'écologie et du social et le Protocole de Kyoto et les enjeux de Copenhague.

**Comment expliquez-vous l'importance de lier entre la question écologique et la question sociale ?**

Cette question est ancienne... mais elle prend un tour nouveau avec la crise globale que nous vivons.

La crise engage à la fois l'organisation des sociétés (avec l'augmentation des inégalités sociales qui deviennent insupportables) et la dégradation accélérée de la planète (par un système économique prédateur des ressources naturelles).

C'est pour cela que la crise est à la fois sociale et écologique...

Il ne pourra y avoir de solution à la crise actuelle par une poursuite du modèle de production et de consommation que nous avons. La question sociale est différente de celle posée au XIX<sup>e</sup> siècle... Aujourd'hui on doit faire face aux limites écologiques de la planète et aux limites des écosystèmes.

Les sociétés capitalistes se sont construites dans l'ignorance totale des contraintes qu'imposent les écosystèmes ! En effet, ces sociétés se sont toujours représenté la nature comme un réservoir de ressources à exploiter, à maîtriser et à s'approprier de manière illimitée de façon à pousser la production.

Aujourd'hui le système est à bout, en voie d'épuisement... même s'il peut y avoir une fuite en avant qui signifierait une guerre pour les ressources déjà insuffisantes.

On ne peut se contenter de penser la question sociale à l'intérieur de ce modèle de production et de consommation en terme de redistribution... Il faut se poser la question : «Quelle richesse produire, pour satisfaire les besoins, et, compatible avec la réalité écologique planétaire ?».

La question sociale est irrémédiablement liée à la question écologique.

La crise écologique est globale. Elle touche l'ensemble des couches sociales. Tous les dérèglements avec des effets graves dès aujourd'hui touchent en priorité les catégories les plus pauvres qui sont au premier rang des victimes...



Geneviève Azam

### La question écologique élargit la question sociale.

Dans son livre «*Comment les riches détruisent la planète ?* » Hervé Kempf montre comment

les riches, non comme personnes, mais comme un système de production et de consommation qui tend à provoquer des effets d'imitation, finissent par être prédateurs tant du travail que des ressources... La question écologique élargit la question sociale. Dans les pays riches, toutes les maladies du monde du travail (que ce soient les maladies causées par un environnement non sain ou les suicides au travail) sont le fruit du productivisme et montrent le lien entre le social et l'écologique.

### Vision erronée de sociétés indépendantes d'écosystèmes

Dans les sociétés occidentales nous sommes héritiers des pensées du XIX<sup>e</sup> siècle qui disent qu'il faut résoudre la question sociale et que le reste suivra quand un monde meilleur sera en place. Ce schéma ne fait qu'entretenir le modèle productiviste actuel. C'est la croyance que si on produit plus on pourra toujours plus répartir. La lutte contre les inégalités sociales (légitime et nécessaire) n'est pas simplement une lutte sociale, elle a une composante écologique. En effet, souvent l'écologie a été associée à un problème de sociétés riches ou de bobos. Car on a eu une conception des sociétés qui seraient complètement indépendantes des écosystèmes. Pour prendre une image, certes, il faut partager le gâteau, mais il faut voir ce qu'il y a dedans aussi car "Plus de gâteau n'est pas obligatoirement plus de mieux être."

### Quelles ont été les caractéristiques du Protocole de Kyoto ?

Le Protocole de Kyoto est en vigueur depuis 2005 mais l'accord a été fait en 1997. Dans ses aspects positifs ou présentant des ouvertures possibles (malgré les insuffisances) on peut citer :

✓Qu'il a été construit dans le cadre des Nations Unies (pas du G8, ni du G20, ni de la Banque Mondiale mais du G195) avec des engagements, certes à minima, mais sur la reconnaissance de la nécessité de diminuer les Gaz à Effet de Serre (GES) entre 1990 à 2012 de 5,2%

✓Que les objectifs et contraintes de réduction engagent quand même les pays riches/développés (sauf malheureusement les Etats-Unis) et les pays de l'Est... Ceux du Sud qui avaient signé le protocole n'étaient pas engagés dans l'obligation de réduction..

Dans les aspects négatifs, on peut souligner le fait que :

✓Les négociations ont eu lieu entre 95 et 97 en pleine euphorie financière (avant la Crise asiatique de 97/98) et en période de forte croissance aux Etats-Unis (boom de la nouvelle économie) : **il n'y a pas eu de questionnement sur le mode de production et de consommation.**

✓Les EU et l'UE ont accepté les mécanismes de flexibilité : pour permettre aux entreprises de faire la même chose mais en polluant moins... C'est le summum de la vague néo-libérale et de la domination des marchés financiers. On a imaginé la création du **Marché Carbone**. Ce marché permet aux entreprises soumises à des plafonds d'émission d'acheter des droits d'émissions sur le marché du carbone. Ces droits d'émissions sont vendus par des entreprises qui en ont en trop. Bref, pour résoudre le problème des émissions il faudra payer la pollution et le carbone en donnant un prix au carbone. Les mécanismes attribués pour donner un prix à la tonne ont été ceux du marché... Or la crise de Sub-Prime a montré les limites du marché qui dans le cas du carbone est altéré par des facteurs déconnectés de la réalité des niveaux d'émissions de GES. Le prix du carbone sur le marché ne sont plus fiables...



Document à se procurer auprès d'Attac

✓Les **Mécanismes de Développement Propre (MDP)** ont été mis en place. Les entreprises des pays riches (soumises aux objectifs de réduction) peuvent investir dans les pays pauvres (pour un projet reconnu comme propre) et gagnent des crédits d'émission permettant d'atteindre ses objectifs au niveau domestique. C'est la compensation des Droits à polluer D'ici 2020, 20% de diminution doivent être atteints dans les Pays Riches mais 10% peuvent être liés aux MDP. Comme on sait que le bilan des MDP a été négatif au niveau de la diminution de l'émission des GES, ces MDP sont plus utilisés pour exempter les Pays Riches de faire les efforts là où il faut, c'est à dire chez eux. et promouvoir de grands projets écologiquement néfastes (grands barrages, agro-carburants, huile de palme, etc).

### Et qu'est-ce qui est en jeu avec Copenhague ?

En fait un des risques de Copenhague est le développement des MDP à la gestion des forêts, de la Terre (pour séquestrer et enfouir le carbone... c'est déjà la course à l'acquisition des terres) et le nucléaire (considéré comme un mécanisme de Développement Propre aussi).

D'autre part, le danger dans la lutte contre le réchauffement climatique est aussi de privilégier les mécanismes des marchés financiers au lieu de l'investissement public !

Enfin, il faut tout faire pour que Copenhague reconnaisse la Dette envers les Pays du Sud qui historiquement n'ont pas la même responsabilité sur l'émission des GES que ceux du Nord.

### Pour finir, un petit mot sur la fiscalité écologique ?

La fiscalité écologique est un moyen de lutter contre le Réchauffement climatique ! Ce n'est qu'un moyen car il faut des normes et réglementations. L'idée originale c'est de résoudre le problème de la pollution à la source !

Mais dans l'immédiat, on doit trouver les moyens de financer la lutte contre le Changement Climatique au niveau international.

Nous demandons la création d'un **Fonds Mondial pour le Climat** géré par l'ONU... Ce sera différent des MDP et du Marché Carbone où les Fonds Privés ou de la Banque Mondiale sont les Chefs d'Orchestre !

Ce Fonds Mondial serait alimenté par les contributions obligatoires de différents Etats, financées par une taxe sur les Transactions Financières, une sur les Profits des Multinationales et une sur les Energies (Carbone et Consommation d'Énergie en général). Il permettrait de partager et différencier les responsabilités entre les Pays du Nord et du Sud. Idéalement ce Fonds Mondial pour le Climat devrait être géré de façon démocratique par l'ONU et son accès serait ouvert aux communautés menacées, aux mouvements sociaux et aux ONG.

Attac et les Mouvements Sociaux réunis dans "Climate Justice now" réclament sa création.



Forum de Bayonne,  
sur le changement climatique  
les 6 et 7 novembre 2009

Co-organisé par Les Amis de la Terre, Attac,  
Bizi, Fondation Manu Robles-Arangiz et Survie

Nombreuses conférences avec la participation de :  
Geneviève Azam, Patrick Piro, Hervé Le Treut,  
Cyrielle Den Hartigh, Jean-Stephane Devisse,  
Philippe Pointereau, Christophe Aguiton

PLUS DE DETAILS BIENTÔT!

## Fotovoltaikoak needs you eta aberastuko zira!

Zizari Pikatzaile

Heldu dira saltzaileak, diru golosiarren gainen finkatuz xedearren arrazoi-namendua. 4x4 handi eta luneta beltzen lurraldetik soluzio konpleto eta deshiniatuak eskaintzen dituzte, noizbaiteko aberastearen menturan.

Fotovoltaiko edo bestela erranik (potret - fotorik - gabeko) eulien harrapatzeko konfituraren itxura guziak dituena.

«Ez da hutsegina behar, orain da mementoa, errentabilitate handiena aurtengo uzta eta abendoa artean izenpetuko dutenentzat da», «gehiago inbertitu eta gehiago irabazi» (200 000 jadanik guti da, 500 000, milioak aipu dira kanpainetan, %1en errendamendua duen inbertsio batentzat orohar).

Jokoan sartzen diren 10etarik 4 oportunistak dira, baina errainak azkar dituzten horietakoak, beste lau oportunistak hauek ere, aitzinekoen ber zurekoak izan nahian, baina poker ukaldietan irabazle baino galtzaileago diren horiek, nekezian bi zangoak sartuak eta handiusteak edo inozokeriak elakari ederren besoetara igortzen dizkietenak ez dituzten moltsak, azken biak buru hotz eta arriskuak arrisku, ingurumenaren aldeko urratsa lehenesten dutenak. Hola derrat, *a viste de naz*.

Baina mirariak ipurdia erakusten hasia du, ERDFeko buruak argindarraren prezioaren %20aren emendia behar du bi urteetan. Pentsatzen ahal dugu, gobernuaren grimasak grimasa, lortuko duela.

Fotovoltaiko inbertitzaileen benefizioa hurtzen ikusten dut jada, eta diferentziarik gelditzen bada beste guzkiek pagatu beharko diegu. Ageri zen mirakuilurik ez genuela ikusiko.

Gehiago irabazteko gehiago lan erran zuelarik beste harek, hau lanik egin gabe irabaztea liteke («*ekiak urri-rik erretzen du*», «*ekiak lan eginen du enetzat*»)... Jende soilek amestu baina hurbil ez dezaketen eguzkia da arrazoi-namendu hori, non ez den erretzeko arrisku handienarekin.

□

XABIER IRASTORZA

MRA Fundazioa - Publikazio eta Ikerketak

# Aberastasunaren sorrera eta banaketa



**“Azken hamarkadetako neurririk gabeko hazkunde ekonomiko hau aurrera eramateko, planetaren biziraupena bera ere arriskuan jarri dugu”**

(Irailaren 24eko artikulua amaiera)

Ongizate gizartearen desitxuraztea

Egun sofritzen ari garen krisiak zerbait agerian utzi badu gure bizitza egituratzen duen eredu ekonomiko honen mugak eta gabeziak dira. Hazkunde garaian BPGren arabera neurturiko aberastasun ugari sortu arren, horrek ez du balio izan maila berean gehiengoaren ongizatea hobetzeko, ez eta ongizate gizartea sendotzeko ere, guztiz bestela, hau desitxuratzeko profitatuta da. Oparotasunean, gehien zutenak izan dira berriro ere aberastasun gehien pilatu dutenak, langileon kaltetan; eta lehen hauek izan dira aberastasunaren zati handiago batekin geratu arren gure ongizate gizartea mantentzeko ekarpen eskasena egin dutenak, honen zamarik astunena berriro ere langileen bizkar eroriz.

Aberastasuna gutxi batzuen poltsikoetan pilatzen

Esan dezakegu gizarte eta ekonomia eredu honek bizi irauteko geroz eta “*aberastasun*” gehiago sortzera behartzen gaituela, beti ere enplegu baten menpe eta patrioiak diosenaren arabera lan egin eta bizi izatera behartzen. Baina krisi honek agerian utzi duen moduan, horrek ere ez digu egoki bizi izateko aukera bermatzen. Agerian geratu da, inoiz baino aberastasun handiagoa sortu arren, inoiz baino gehiago lan egin arren, krisiaren lehen zantzuakin pertsona ugari lan merkatutik kanporatuak izan direla eta askok bizi irauteko arazoak sofritzen dituztela. Eta hau honela da sorturiko aberastasuna egoki banatu ez delako, eredu ekonomiko honek aberastasuna gutxi batzuen poltsikoetan pilatzera daramalako, azkenean sistemaren beraren gelditzea eta gainbehera sortuz.

Gure planetaren biziraupena bera ere arriskuan jarri dugu

Hau gutxi balitz, azken hamarkadetako neurririk gabeko hazkunde ekonomiko hau aurrera eramateko gure planetaren biziraupena bera ere arriskuan jarri dugu, jada bere mugetatik kanpo errekurtsioak ustiatuz. Horren adibide energia krisia, elikagaien arazo larria, kutsadura, klima aldaketa...

Hau honela, ez al da bidezko geure buruari galdetzea zer nolako hazkundera behar duen kapitalismoak sorturiko aberastasuna, gutxieneko mailan bada ere, pertsona guztiei irits dakien?

Noiz arte jasan dezake gure munduak horrelako ustiapen eta hazkunde eredu? Noiz arte egin behar diegu men gu guztion lanaren jabekuntzatik bizi diren enpresari eta kapitalistei? Noiz arte jasan behar dugu inongo partehartze eta kontrol demokratikorik onartzen ez duen gutxiengoaren inposaketa hau? Zergatik sostengatu gehiengo menperatzen eta ondamedira garamatzen eredu ekonomiko eta sozial hau?

Beharrezko dugu, kontsumismo itsutik ihes eginda, guztion beharrak oinarritzeko mailan behintzat, gabeziarik gabe, bermatuko dituen gizarte eredu eta antolamendu ekonomikoak.

Benetako zein ekoizpen behar dira jendarte gizatiar eta jasankorra eratu ahal izateko?

Geure buruari galdetu beharrean gaude pertsonok eta gure gizarteak benetako zein behar dituen eta ondorioz zertan lan egin eta zer ekoiztu behar dugun, benetan jendarte gizatiar eta jasankorra eratu ahal izateko. Bide honetan, pertsona guztion ongizatea, edozein dela ere gure lan egoera edo diru sarrera, gutxiengo mailan ziurtatzen duten zerbitzu publiko sendoak oinarritzekoak ditugu (osasun zerbitzuak, hurtzaindegiak, hezkuntza sistema, zahar-egoitzak, garraio publikoa, etxebizitza, zerbitzu eta laguntza sozialak...). Bestalde, gure bizitzetan enpleguak betetzen duen denbora eta lekua ere zalantzan jarri beharrean gaude. Lanak batzuren bizitzak itotzen dituen bitartean beste batzuk ez daukate mundu horretan sarbiderik, horrek bai batzuei baita besteie ere sortzen dizkien arazoekin. Hau gainera, azken urteetan garbi geratu den moduan, geroz eta aberastasun handiago sortzen ari garenean.

Bestelako gizarte eredu bat

Premiazkoa dugu lanaren eta aberastasunaren bestelako banaketa bat. Oinarritzeko errenta unibertuala, lan denboraren murrizketa, lanaren banaketa, denboraren askapena edota antzeko atzoko eta gaurko aldarrikapenak geure egin eta gizarteratu beharrean gaude. Pertsona, talde eta erakunde ugari desio dugu bestelako gizarte eredu bat eta bestelako giza haremanak, eta sarritan uste baina gehiago gara horretan modu batera edo bestera lanean ari garenek. Bada garaia, are gehiago eredu kapitalistak bere muga eta gabeziak inoiz baino ageriagoan utzi dituenean, elkartu eta bizi dugun inposaketa eta zapalketa honi elkarrekin buelta ematen hasteko.

□

# Travailler à Lurrama 2009

## Fiche d'Inscription des bénévoles

### Comment ça se passe

En fonction des disponibilités que vous indiquerez dans la Fiche, Lurrama vous proposera au minimum deux tours de travail de 3h chacun.

Veillez à ce que vos créneaux couvrent au moins ces deux tours, et si possible plus !

Lurrama mobilise environ 700 bénévoles pour 2300 tours de travail, soit une moyenne de 3 tours par bénévole.

Parlez-en aussi autour de vous!

Lurrama vous contactera à partir du 15 octobre (y compris le week end) pour vous préciser vos postes.

### Où retourner la Fiche complétée

✓ par courrier à Lurrama, 20 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne,

✓ par fax au 05 59 59 33 23 ou par mail à [lurrama.laguntzaile@orange.fr](mailto:lurrama.laguntzaile@orange.fr)

Renseignements au 05 59 25 65 52 ou sur [www.lurrama.com](http://www.lurrama.com)

### A remplir précisément et lisiblement svp

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Tel (port.) : 06/.../.../.../... Tel (dom.) : 05/.../.../.../...  
 Email: ..... Age : .....  
 Profession ou compétences (cuisine, service, accueil, ...): .....  
 Si possible, je souhaite travailler avec (Nom et Prénom) : .....  
 Horaires où on peut me contacter facilement : .....

### - Je peux travailler le : (Les postes peuvent être compris ENTRE 08H00 ET 02H00 DU MATIN)

- vendredi 30 octobre : indifféremment ou seulement entre ..... h et ..... h  
 samedi 31 octobre : indifféremment ou seulement entre ..... h et ..... h  
 dimanche 1 novembre : indifféremment ou seulement entre ..... h et ..... h  
 Je suis prêt(e) à travailler les 3 jours, (possibilité d'être nourri(e) et logé(e) sur Bayonne).

### - Je suis prêt(e) à participer au montage :

- Lundi 26 octobre  
 Mardi 27 octobre  
 Mercredi 28 octobre

### - Je suis prêt(e) à participer au démontage :

- Lundi 3 Novembre  
 Mardi 4 Novembre

## L'Agenda de la Fondation

**Forum de Bayonne  
 sur le changement climatique**  
 les 6 et 7 novembre 2009

**Conférence le Vendredi 6 novembre  
 (Grand Amphi de la Fac de Bayonne) :**  
 LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET  
 LE SOMMET DE COPENHAGUE

**20H30 :**

Présentation du GIEC.  
 Causes et conséquences prévisibles du réchauffement climatique.  
 Importance et enjeux du Sommet de Copenhague.

**Samedi 7 novembre**

**(Amphi de l'IUT de Bayonne) :**  
 COMMENT LUTTER CONTRE LE  
 RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

**10H30 :** Comment lutter contre le réchauffement climatique au Nord et au Sud ?

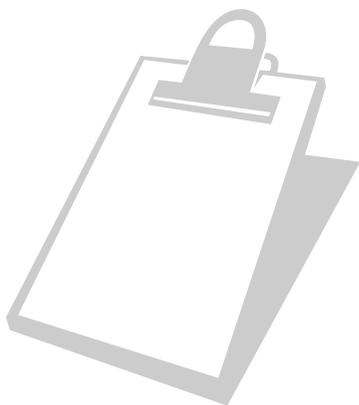
**14H30 :** Les alternatives locales au changement climatique : habitat, transport, urbanisme et aménagement du territoire, agriculture et déchets.

**17H30 :** Les enjeux du sommet de Copenhague, la mobilisation internationale, les enjeux post-Copenhague.

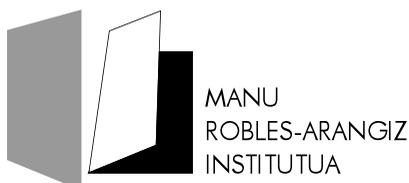
Stands, expositions, repas et buvette assurés sur place le samedi midi, diverses animations en soirée.

Participation aux frais : 3€ par journée (gratuit pour étudiant-e-s, chômeurs-ses, précaires).

Renseignements à [elkarte@orange.fr](mailto:elkarte@orange.fr) ou au 05 59 25 65 52



**Alda!ren bloga :**  
[www.mrafundazioa-alda.org](http://www.mrafundazioa-alda.org)



**Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua**  
 20, Cordeliers karrika  
 64100 BAIONA  
 ☎ + 33 (0)5 59 59 33 23  
[www.mrafundazioa.org](http://www.mrafundazioa.org)

**Zuzendaria**  
 Dani Gomez  
**Ipar Euskal Herriko arduraduna**  
 Txetx Etcheverry  
**Alda!ren koordinatzailea**  
 Xabier Harlouchet

# Euskal Konfederazioa

... tire le bilan du colloque

«De la charte européenne des langues minoritaires à la révision constitutionnelle»

**N**OUS souhaitons tout d'abord dire que nous tirons un bilan positif de ce colloque. En effet, en plus d'être intéressant et enrichissant, il a suscité l'intérêt de nombreux juristes ce qui signifie que le sujet des langues territoriales n'est plus ignoré. Il est effectivement très peu courant qu'un lieu de réflexion sur le sujet soit proposé dans une université française.

Nous tirons trois conclusions de ce colloque:

- 1- Les conséquences de la révision constitutionnelle
- 2- La nécessité de la volonté politique
- 3- La nécessité de mobilisation.

## 1- Conséquences de la révision constitutionnelle

● Si l'on se base sur les avis des nombreux juristes ayant pris part au colloque, il est clair que l'énoncé du nouvel article 75-1 sur les langues régionales reste très vague.

● Néanmoins, les interprétations faites par les juristes ne font que conforter l'idée que nous nous étions fait de cet article: il n'ouvre en aucun cas la porte à la reconnaissance des droits linguistiques des locuteurs des langues territoriales.

● Il n'y a pas de lecture commune de cet article et il n'est donc pas du tout évident qu'il aura des conséquences positives dans le processus de réappropriation de langues comme l'euskara.

● En effet, la fragilité et le peu de portée de cet article sont souvent revenus dans la bouche des orateurs de ce colloque.

● Toutefois, ils ont évoqué la possibilité de la mise en place d'une loi comme celle promise par le gouvernement et ont conclu que les langues comme la langue basque ont besoin d'une couverture juridique adéquate si l'on veut les préserver.

## 2- Nécessité de la volonté politique

M. North, chargé de la rédaction de la loi sur les langues territoriales, n'a pas pu venir au colloque et le ministère de



Les responsables d'Euskal Konfederazioa

la Culture n'a envoyé personne pour le remplacer. Doit-on voir dans cette anecdote le peu d'intérêt porté pour nos langues depuis Paris?

Nous avons cependant pu entendre un enregistrement de M. North qui a souligné qu'il n'était pas «habilité à parler de

ce sujet». Pourquoi donc accepter l'invitation au colloque s'il ne peut rien dire sur cette loi? Pourquoi ne nous a-t-il pas fait savoir si le projet avait démarré ou s'il était ajourné (et dans ce cas pour quel motif)? Euskal Konfederazioa considère le fait de ne pas avoir donné d'information, si petite soit-elle, alors que le gouvernement, reprenant une promesse de M. Sarkozy alors en campagne présidentielle, avait annoncé cette loi pour 2009, relève du mépris pur et simple. Ainsi, Euskal Konfede-

zioa a décidé d'adresser un courrier à M. North pour lui signifier que ce mépris est inacceptable.

Mais si le mépris est affiché du côté de Paris, les élus et politiques du Pays Basque ont pris conscience, grâce au travail mené par le mouvement social

œuvrant en faveur de la langue basque, qu'il fallait agir dès maintenant et qu'un cadre juridique adéquat aboutissant à la mise en place d'une véritable politique linguistique est indispensable à la survie de l'euskara.

Cette prise de conscience se mesure notamment par le succès que commence à connaître la motion proposée par Euskal Konfederazioa: après l'adoption par le Syndicat intercommunal de soutien à la culture Basque en mars dernier, une vingtaine de communes ont emboîté le pas ainsi que, le 2 septembre dernier, le Conseil des élus.

## 3- Nécessité de mobilisation Manifestation Deiadar

Les avancées concrètes obtenues sur le terrain et le changement de mentalité observé sont le fruit du travail et de la mobilisation du mouvement social œuvrant en faveur de l'euskara depuis des décennies. Et si la loi cadre promise par le gouvernement voit le jour, ce sera suite à la pression exercée par ce même mouvement social. Ainsi, il est très important que la manifestation du 24 octobre prochain rassemble le plus de monde possible. Afin de bien préparer ce rendez-vous, Euskal Konfederazioa et Kontseilua (co-organisateur de la manifestation) organisent des réunions publiques en Pays Basque Nord les 29 et 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre (plus d'information sur [www.deiadar.org](http://www.deiadar.org)). Il est important que le plus de personnes possible participent à ces réunions afin d'assurer une bonne communication et une forte mobilisation aux quatre coins d'Iparaldea.

... et dénonce le mépris de Luc Chatel, ministre de l'Education nationale française

**A** PRES le mépris affiché par M. North, délégué général à la langue française et aux langues de France et chargé de rédiger le projet de loi sur les langues territoriales, lors de son intervention, via un enregistrement, du 25 septembre dans le cadre du Colloque sur les langues minoritaires à Bayonne, c'est maintenant par les propos tenus par M. Luc Chatel, ministre de l'Education nationale, lors de sa visite en Pays Basque que Paris affiche une nouvelle fois son dédain vis-à-vis des langues territoriales.

En effet, si M. North nous avait signifié qu'il n'était pas habilité à parler du projet de loi, M. Chatel nie carrément qu'il

s'agit d'un projet de loi et parle de proposition de loi. Rappelons la différence entre un projet et une proposition de loi. Une proposition de loi émane de députés (ou de conseillers) alors qu'un projet est un texte à l'initiative gouvernementale. Quelle personne un tant soit peu attachée aux langues territoriales présentes sur le territoire français a pu oublier, à l'instar de M. Chatel visiblement, les propos de Mme Albanel s'adressant aux députés en mai 2008 à l'Assemblée nationale: «Le gouvernement vous proposera un texte de loi, ainsi que le Président de la République en avait émis l'idée lors de la campagne électorale» (voir CR des débats de l'AN)?

Rappelons par ailleurs la lettre du directeur du cabinet du ministre de la Culture M. Breuille adressée à Euskal Konfederazioa le 9 mars dernier où les champs concernés par ce projet de loi étaient clairement spécifiés: «Ainsi, le projet de loi relatif aux langues régionales, annoncé le 7 mai dernier, au nom du gouvernement, concernera l'enseignement, les médias, la culture et les services publics et sera présenté cette année aux assemblées, à une date non encore déterminée à ce jour. Ce projet de loi fera donc l'objet d'une réflexion ouverte et toutes les contributions, tant des associations de promotion des langues régionales que des collectivités territoriales, seront attenti-

vement étudiées et exploitées. Elles devront permettre (...) de nourrir le débat et la réflexion, afin d'arrêter des dispositions nécessaires et adaptées à la sauvegarde et à la promotion des langues régionales. La ministre se réjouit d'ores et déjà de la participation à l'élaboration de cette loi de chacun des acteurs concernés (...).

Et oui, ne vous en déplaise M. Chatel, il s'agit bien d'un projet de loi, ce que vous ne pouvez ignorer en tant que porte-parole du gouvernement. Des milliers d'euskaltzale défileront dans les rues de Bayonne le 24 octobre prochain pour rappeler au gouvernement sa promesse afin que celle-ci ne reste lettre morte.

## Référendum pour l'indépendance dans une ville catalane

*Arenys de Munt, cité de 8.000 habitants, a massivement voté le 13 septembre en faveur de l'indépendance de la Catalogne, lors d'un référendum local contesté par les tribunaux espagnols*

96,2% des habitants, maire en tête, ont répondu oui le 13 septembre à la question suivante: «*Etes-vous favorable à ce que la Catalogne soit un Etat souverain, démocratique et social, intégré dans l'Union européenne?*» 41% des citoyens de la cité ont participé au scrutin et 2,28% ont voté non. Le taux de participation est supérieur à celui des dernières élections européennes de juin (35,14%) ou à celui du référendum sur la Constitution européenne en 2004 (40,43%). Le référendum portant sur le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne en 2008 avait mobilisé 48,85% des électeurs et les dernières élections municipales ont suscité l'intérêt de 58,13% du corps électoral. Mais il s'agissait là de scrutins parfaitement officiels.

Le référendum d'Arenys de Munt s'est heurté à une interdiction des tribunaux espagnols. Il n'a pu avoir lieu comme prévu à la mairie de la ville qui avait approuvé sa mise en œuvre officielle, mais dans un local privé à deux pas de l'édifice officiel. Les électeurs devaient se présenter devant les cinq urnes mises à leur disposition, munis de leur carte d'identité. Un notaire était présent pour attester de la régularité des opérations de vote. Les forces de police espagnoles ne se sont pas opposées à son déroulement, seuls soixante membres de la Phalange, un vieux parti d'extrême droite qui n'a pas disparu depuis la mort de Franco, sont venus «*animer*» le scrutin aux cris d'«*Arriba España!*», sans véritablement le troubler. Plus de trois cents journalistes se sont déplacés pour rendre compte de ce vote.

### Restructuration de l'indépendantisme catalan

Ce référendum local et symbolique, avec la bataille judiciaire qui l'a précédé, a fait l'objet d'un intense débat politique dans toute la Catalogne. Il était organisé par un mouvement indépen-

dentiste qui regroupe plusieurs associations, alors que le parti souverainiste le plus connu, l'ERC, connaît des moments difficiles. En effet le parti de la gauche républicaine catalane gouverne toujours la Generalitat en alliance avec les socialistes. Mais cette pratique du pouvoir et l'adoption difficile du nouveau statut d'autonomie ont fait beaucoup de vagues au sein d'ERC où la culture d'opposition demeure très forte. Déjà en partie vi-



Le maire d'Arenys de Munt Carlos Mora vote lors d'un référendum symbolique sur l'indépendance de la Catalogne, le 13 septembre 2009

dé de son contenu par les Cortés, le statut catalan risque fort d'être à nouveau raboté dans les semaines qui viennent par les magistrats du Tribunal constitutionnel. Ceux-ci contestent le terme de «*nation*» dans le préambule de l'Estatut et ne supportent pas l'obligation faite aux habitants de Catalogne d'apprendre la langue.

Le référendum d'Arenys de Munt se situe donc au cœur du débat institutionnel et remet la question de la souveraineté au centre du terrain dans un contexte de restructuration des forces indépendantistes. Quelque soixante

municipalités catalanes seraient prêtes à organiser un référendum équivalent à celui d'Arenys de Munt. CiU (l'équivalent du PNV), toujours dans l'opposition, fait de la surenchère souverainiste pour gêner l'ERC, un comble lorsque l'on se souvient que c'est la trahison de CiU qui permit aux députés espagnols d'édulcorer le texte du statut adopté à une très large majorité par le parlement catalan. Mais c'est dans les rangs du parti so-

cialiste que le débat est le plus vif. Bien que le PSOE manifeste bruyamment son opposition au scrutin, les deux conseillers municipaux socialistes de la ville l'ont au contraire soutenu. Ils ne sont pas les seuls, l'ancien président de la Catalogne et ex-maire de Barcelone, le socialiste Pasqual Maragall, a approuvé la tenue du référendum.

### Toujours la Constitution

Autre «*pointure*», le président du club de football du FC Barcelone Joan Laporta a déclaré lors de la Diada, la

fête nationale catalane (1), qu'il voterait «*oui*» s'il le pouvait à ce référendum. L'indépendantisme progresserait en Catalogne, selon une enquête du quotidien espagnol proche des socialistes *El País*, il aurait progressé de six points depuis 2005. Le journal *La Vanguardia* annonce d'après un autre sondage, qu'il se situerait à hauteur de 40% de l'électorat, si un scrutin officiellement organisé avait lieu demain en Catalogne. Face à ce phénomène, la vice-présidente du gouvernement espagnol, Maria Teresa Fernandez de la Vega, campe sur des positions que l'on connaît par cœur en Pays Basque: «*L'autodétermination et l'indépendance ne rentrent pas dans le cadre de la Constitution*».

En Euskal Herria, le référendum d'Arenys de Munt a été suivi de près par les partis abertzale qui se réjouissent de son résultat alors qu'ils ont été bien incapables de mettre quoi que ce soit d'équivalent en œuvre après le rejet par l'Espagne du plan Ibarretxe qui ouvrait la voie à une démarche souverainiste. La réaction la plus surprenante vient d'Andoni Ortuzar, président du PNV biscayen, qui s'est exprimé à ce sujet au nom de sa formation. Il se félicite du bon déroulement du scrutin et du civisme des habitants d'Arenys de Munt et ajoute que si une telle démarche avait été mise en œuvre en Euskadi, on aurait parlé aussitôt de «*sécession, et évoqué l'envoi des forces de sécurité de l'Etat*». Comment peut-il le savoir, puisque son parti vient de refuser d'agir de la sorte il y a quelques mois, lorsque l'occasion s'est présentée?

(1) La Diada qui a eu lieu deux jours avant le référendum commémore la résistance du dernier carré de troupes catalanes qui fut massacré, avec à leur tête Rafael de Casanova, le 11 septembre 1714. Leur martyre faisait suite au siège de Barcelone, entre 1713 et 1714, durant treize mois par 40.000 soldats franco-espagnols.

## Iparaldeko gazteen ibilbide akademiko eta sozio-profesionalaren azterketa

**G**AINDEGIAK, Seaskak eta Hezkuntek elkarteek elkarlanean egindako ikerketaren arabera, «*Iparaldeko gazteen ibilbide akademiko eta sozio-profesionala. Seaskako ikasle ohien esperientzia 1984-2008 bitartean*», lau ondorio nagusitara hel gaitezke:

- Seaskan ikasi dutenek ere, Iparaldeko gainerako ikasleek bezala, nagusiki Euskal Herriatik kanpo jotzen dute profesionalki trebatuko dituen ikasketak egi-

tera. Talde honetan ere ikasketak jarraituz Hegoaldera jotzen dutenak gutxiengo dira.

- Ikasle hauek gehien hautatzen duten ikasketak saila letrak eta giza zientziak dira, eta oro har, humanitatekin lotutakoak.

- Ikasketak amaitu eta lanean ari direnen artean kolektiborik jendetsuena hezkuntza, kultura eta hedabideei lotutako lanetan ari da.

- Hegoaldera ikastera edo lanera jot-

zen dutenak edo joateko aukera aintzat hartzen dutenak gutxiengo dira.

Urte betez, Gaindegiak Iparaldeko ikastoletatik pasa diren ikasleen ibilbidea aztertu du, bertako ikastolek beren 40. urteurrena ospatzen duten urtean hain zuzen ere. Zehazkiago, bigarren mailako zikloak amaitu dituzten ikasleei zuzentzen zen galdetegia. 1985. urtetik hona, orotara, 1000 pertsonak aurkeztu dute brebeta edota baxoa Seaskaren bitartez (Frantses estatuko azterketak) eta

hauen artean 515ek erantzun diote galdetegiarri.

Galdetegia, ehunbat galderaz osatua zen, hauen artean galdera irekiak ere bazeudelarik. Euskarri horri esker, 2 ataletan eraikitako txosten bat ekoiztu ahal izan du Gaindegiak. Lehenengo atalean ikasketak eta lan ibilbideak aztergai izan dira. Bigarrenean, aldiz, ikasle ohien mugikortasunari interesatu gara.

Txoten osoa irakurtzeko:  
[www.gaindegia.org](http://www.gaindegia.org)

## Etude CITEC : le CADE répond point par point à RFF

**Q**UELQUES jours après la remise des conclusions du bureau d'études Citec annonçant que les voies ferrées existantes pourraient accueillir le trafic ferroviaire pendant au moins un demi siècle, la visite du sénateur Carrère à Anglet pour un débat interne au PS (où les opposants à la LGV n'ont pas eu l'autorisation d'entrer) et la récente démolition en règle de l'étude Citec par Réseau Ferré de France ont tour à tour manié la langue de bois pour neutraliser l'épineuse contre étude.

Ainsi nous avons eu droit à :

«Les voies existantes n'assurent pas une continuité du réseau européen», nous dit M. Maudet.

Pourtant, avant le débat public de 2006 l'option envisagée par l'Europe était l'aménagement des voies existantes pour le Pays Basque et la modernisation des voies existantes de Bordeaux à Dax (résultat d'un précédent «*débat préalable Tours-Bordeaux-Dax*»). La continuité était donc assurée! Pendant le débat public de l'automne 2006, l'option M1 existait dans les documents RFF sans que cela ne mette en danger la continuité du réseau européen.

**La mauvaise foi de RFF exaspère les populations!**

«**320 trains par jour cela pose des problèmes de sécurité et d'environnement**», nous disent de concert M. Carrère et M. Maudet chef de projet RFF.

C'est tout simplement falsifier l'étude Citec qui étudie la capacité maximale des voies à l'horizon 2015-2020 sans d'autres modifications des voies que la rénovation en cours actuellement et à l'horizon 2030-2060 avec deux nouveaux aménagements (sur lesquels nous reviendrons) qui pourraient porter les capacités à 320 trains et ainsi transporter 42 millions de tonnes par an. Ce sont là les capacités et non pas les prévisions, car la demande de RFF est de 20 millions de tonnes en 2020 (dont 13 à Hendaye) et cela a été jugé «*trop optimiste*» par la précédente étude indépendante SMA. De fait, si l'on compare le tableau de marche RFF, nous devrions être aujourd'hui à 8 millions de tonnes/an à Hendaye (pour atteindre 13 millions en 2020) et nous ne sommes qu'à 2,202 millions de tonnes réelles avec une stabilité qui avoisine les vingt ans. Il convient donc de comprendre l'étude Citec comme: on pourra faire passer 320 trains pour 42 millions de tonnes en 2060 mais on aura vraisemblablement 10 à 12 millions de tonnes/an ce qui constitue l'objectif des opposants que nous sommes.

Effrayer les riverains des voies existantes, c'est de bonne guerre, surtout lorsqu'on ne les a jamais consultés au cours des décennies précédentes et que le projet prévoit tout de même le passage de tout le fret sur les voies existantes dans la région bordelaise (le problème de la sécurité et de l'environnement est-il évoqué là-bas?).

**La mauvaise foi de M. Carrère et RFF exaspère les populations!**

«**Le temps de succession des trains de 3 mn ne peut pas s'appliquer en France**», nous dit M. Maudet.

Il est exact qu'actuellement les temps de succession entre deux trains sont de 6 mn en France. Cependant, l'horizon envisagé est 2030-2060. Or d'ici là, il est évident que le système ESTC (Système européen de contrôle des trains) sera étendu à l'ensemble de l'Europe. Ce système permet un temps de succession de 3mn, déjà appliqué dans d'autres Pays. (Serions-nous plus crétins que les Suisses?). D'ailleurs il suffit d'aller sur internet pour trouver une circulaire européenne du 4 juillet 2005 pour constater que l'Union européenne appelle au déploiement de ce système dans toute l'Europe.

**La mauvaise foi de RFF exaspère les populations!**

«**Retoucher les voies et les quais latéraux en gare de Bayonne c'est trop lourd et trop compliqué**», nous dit M. Maudet.

Il s'agit d'un point de l'étude Citec qui suggère d'aménager les voies de la gare de Bayonne de manière à éviter que les trains terminus dans cette gare ne cisailent les voies principales. Cette disposition augmente encore la capacité des lignes existantes.

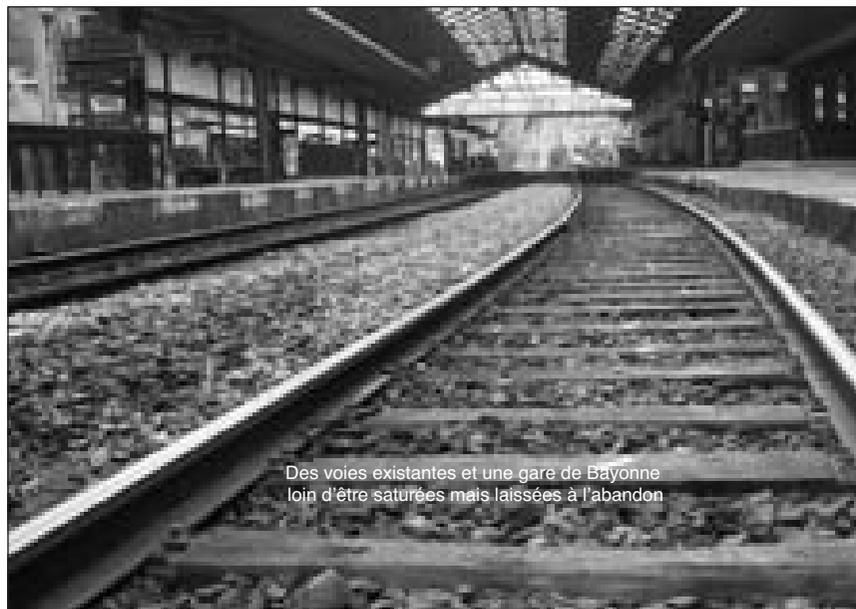
Mais pour qui nous prend-il? Alors qu'on s'apprête à débloquer des sommes vertigineuses pour la seule gare de Bayonne, alors qu'on envisage même de la déplacer plus tard vers St Bernard, ces travaux d'une simplicité biblique, mais qui permettraient de résoudre le problème des rebroussements en gare de Bayonne, seraient trop lourds? Il serait plus judicieux de nous dire: oui je vous prends pour des crétins et ces travaux nous ne voulons pas les faire même s'ils étaient gratuits. (car ce serait accepter la solution de terminus central évoqué

par la contre étude).

**La mauvaise foi de RFF exaspère les populations!**

«**Les gains de temps de la ligne mixte à 220 km/h seraient significatifs**», nous dit M. Maudet..

C'est ignorer le document RFF de la page 100 du débat public où les temps de parcours Bayonne-Paris s'établissaient ainsi: Bayonne Maubec-Paris: 3h03,



Des voies existantes et une gare de Bayonne loin d'être saturées mais laissées à l'abandon

Bayonne gare nouvelle-Paris: 3h 02. C'est ignorer que le projet prévoit 3 ou 4 TGV par sens seulement sur les voies nouvelles au sud de Labenne et encore après avoir fait un petit détour sur les voies existantes par Ondres, Tarnos, Boucau, Bayonne et reprise compliquée de la voie nouvelle.

**La mauvaise foi de RFF exaspère les populations!**

«**L'étude Citec n'a pas prévu le cadencement des TER entre Hendaye et Dax**», dit M. Carrère aux militants socialistes.

C'est faux! Certes l'étude dit en conclusion qu'il peut y avoir «*concurrence pour l'utilisation de la capacité entre les besoins du trafic fret et un éventuel réseau de type RER*» mais cela concerne les éventuels 320 trains par jour dont on vient de voir que nous ne les atteindrons jamais. Par contre, dans les 70 trains de voyageurs (que l'étude qualifie «*d'hypothèse volontariste*») on retrouve bien les 20 TGV et les 50 TER envisagés par RFF.

Ajoutons enfin que l'étude a pris en compte :

- 4h de nuit sans aucun train.
- 3 autres heures de nuit saturées à 70%.
- Une période de mi-journée considérée comme période de pointe en trafic voyageurs.
- Seul 80% de la capacité théorique en sillons fret est finalement retenu afin d'offrir des périodes de respiration au graphique et garantir la stabilité de l'horaire.

**La mauvaise foi de M. Carrère exaspère les populations!**

**La reconstruction du pont de fer sur l'Adour.**

Au cours de la réunion de concertation du vendredi 18 septembre à Bayonne, réunion où le CADE a du s'inviter tout seul, nous avons souhaité que tant qu'à reconstruire le pont de fer, on le fasse comme RFF l'avait prévu dans le scénario de «*mixité courte*» publié dans le Cdrom du débat, c'est-à-dire avec trois voies au lieu de deux. Réponse: «*RFF n'a pas retenu cette option*». Question: pourquoi?, Réponse: «*Parce qu'elle n'a pas retenu cette option!*» C'était bien une réunion de concertation RFF!

**Oui RFF exaspère les populations!**

**C'est pourquoi samedi 17 octobre, elles s'exprimeront dans la rue à 17h devant la salle Lauga à Bayonne.**



# Deiadar 24 octobre 2009

**I**MPORTANT rendez-vous en cette rentrée 2009 pour les défenseurs de la langue basque d'Iparalde comme d'Hegoalde. Une manif de plus? Non, une bataille importante dans un contexte inédit qui justifie et appelle une mobilisation de grande ampleur. Un certain nombre d'éléments, d'évolutions et d'opportunités se conjuguent en effet même si contradictions et menaces n'ont pas disparues.

Aujourd'hui en Pays Basque Nord comme dans les autres territoires où existe une langue propre, l'absence de cadre juridique est un des obstacles majeurs à la mise en place d'une politique linguistique efficace. Or le 8 mai 2008 la ministre de la Culture Albanel annonçait aux députés, à l'occasion du débat organisé à l'Assemblée nationale sur les langues territoriales, la présentation par le gouvernement d'un projet de loi sur ces langues en 2009. Jamais un engagement de ce niveau n'avait été pris. A l'inverse des dizaines de propositions de lois faites au cours des décennies précédentes par les groupes parlementaires et jamais débattues, un projet de loi émanant du gouvernement a en effet toutes les chances de se concrétiser. Deux mois plus tard à l'occasion d'une énième réforme constitutionnelle et après de nombreuses péripéties, la formule «*Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France*» devenait l'article 75-1. La formule est ambiguë et prête à des interprétations contradictoires: simple concession et enterrement de première classe pour les uns, tandis que d'autres rappellent que l'inscription dans la constitution implique une déclinaison législative.

Jakes Bortayrou

En mars dernier le cabinet de la ministre confirmait ses promesses et annonçait une concertation avec les acteurs de terrain. Depuis silence radio et le nouveau ministre ne semble guère préoccupé par le sujet. Xavier North censé rédiger le projet de loi annonçait le 25 septembre, par téléphone, au public assistant au colloque de Bayonne sur le statut

«... L'absence de cadre juridique est un des obstacles majeurs à la mise en place d'une politique linguistique efficace»

des langues territoriales qu'il n'était pas habilité à évoquer le sujet. C'est donc le premier enjeu de la mobilisation du 24 octobre que Basques et Catalans ont calé sur celle prévue par les Occitans à Carcassonne: faire en sorte que la «fenêtre de tir» favorable au vote d'une loi-cadre ne se referme pas.

Deuxième enjeu: s'il faut une loi, encore faut-il qu'elle offre un cadre souple adaptable à différentes réalités, ouvrant de nouvelles opportunités et définissant de nouvelles obligations en faveur des langues, si ce n'est de leurs locuteurs. Dès l'été 2008 Euskal Konfederazioa menait un travail de réflexion sur le contenu possible d'une telle loi,

qu'elle faisait parvenir au ministère. Dans la foulée, les mouvements associatifs implantés dans les différents territoires élaboraient ensemble après plusieurs mois de travail un document pour définir les principes, chapitres et questions diverses que doit aborder la loi. Ceci afin de réduire le risque important d'une loi à minima.

Mais si une loi-cadre est un outil indispensable pour mener une politique publique, elle n'est qu'un outil. La volonté politique reste déterminante. L'implication des élu(e)s locaux réclamée lors de la dernière mobilisation Deiadar de juin 2000, et travaillé notamment par le biais des conventions proposées aux mairies par Euskal Konfederazioa, a progressé. La revendication d'une structure officielle en charge de la politique linguistique a été prise en compte avec la création de l'Office public. L'amorce d'une politique linguistique publique existe aujourd'hui en Pays Basque Nord même si elle reste limitée et fait l'objet de critiques de la part des acteurs associatifs. Pour aller plus loin dans la réappropriation linguistique, pour consolider ces acquis et peser notamment sur les négociations entre les partenaires du GIP quant à l'avenir de la structure et à son budget, l'attachement des habitant(e)s à la langue propre du Pays Basque démontré par la mobilisation en sa faveur reste le levier indispensable. C'est le troisième enjeu de la mobilisation du 24 octobre à l'appel d'Euskal Konfederazioa et de Kontseilua qui regroupent tous les mouvements populaires de défense et soutien de l'euskara d'Euskal Herria. Personne ne devra donc manquer à l'appel.

## Sur votre agenda

Urria:

✓ **Samedi 10, à partir de 15h, HELETA** (Itsasoa, La Mer). Atelier Pâte FIMO, exposition «*Imagine l'Art*» et spectacle humoristique avec Wally: «*2<sup>ème</sup> démarque*».

✓ **Samedi 10, 18h, HENDAIA** (chapelle du château Abbadia). Concert hommage au père Iratzerder.

✓ **Samedi 10, 20h30, LUHUSO** (Salle Harri Xuri). Spectacle de danse: Andrearen Uzta.

✓ **A partir du samedi 10, UREPELE**. Bertsularisme: Xalbador Eguna.

✓ **Mercredi 14, 20h, DONIBANE LOHIZUNE** (Jai-alai). Festival de cinéma: «*Ander*».

✓ **A partir de jeudi 15, BAIONA** (L'Atalante). Exposition photographique: «*Les Basques en Argentine*».

## Non au libéralisme en agriculture !

*Prix rémunérateur, maîtrise et répartition des volumes, systèmes de production respectueux des consommateurs et de la nature doivent être la base de la nouvelle politique laitière à instaurer*

**D**EPUIS plusieurs mois, les producteurs de lait de vache manifestent leur désarroi face à la chute du prix du lait payé aux producteurs et engagé depuis le printemps dernier. Après la signature d'un accord entre la FNSEA et les entreprises laitières pour un prix payé au producteur de 0,27€/l (niveau qui n'a jamais été aussi bas depuis 1974), les producteurs de lait viennent de mener quinze jours de grève des livraisons de lait, décision ultime qui traduit l'extrême gravité de la situation. Ce mouvement sans précédent a fait bouger les lignes, l'idée de réguler la production laitière fait son chemin. Nous avons obtenu que les ministres de l'Agriculture européens se réunissent aujourd'hui, 5 octobre, à Bruxelles avec la crise du lait comme ordre du jour.

Le prix actuel ne permet à aucune exploitation de couvrir ses charges de production. A ce niveau, nous ne pouvons pas vivre et c'est l'activité laitière (bovine) du Pays Basque qui est menacée à court terme. L'Europe doit s'engager à tourner le dos au libéralisme en agriculture: immédiatement les 27 doivent décider d'adapter la production de lait à la consommation européenne, seule fa-

çon de garantir un prix du lait rémunérateur pour le producteur et juste pour le consommateur.

Les producteurs qui restent très déterminés attendent de Bruxelles des décisions audacieuses.

La production de lait de vache a fait vivre de nombreux agriculteurs en Pays Basque jusqu'à aujourd'hui. Cela doit continuer. La richesse et le dynamisme d'un territoire dépendent de la diversité de ses productions.

Pour cela, nous voulons que les gouvernants et l'Europe s'impliquent réellement dans la crise que traverse le secteur laitier. Il faut immédiatement:

- Instaurer un prix couvrant les coûts de production et la rémunération du travail.

- Imposer la maîtrise des volumes c'est-à-dire l'organisation de production à hauteur du marché rémunérateur (maintien des quotas que l'Europe veut supprimer et baisse de 5% du quota européen).

- Refuser le projet de contractualisation qui mettrait les producteurs sous tutelle des laïteries.

ELB

## Sommaire

Cahier n°1 Enbata

● Le procès de Jean-Michel Aycaguer ..... 4

● Référendum pour l'indépendance dans une ville catalane ..... 10

Cahier n°2 «*Alda*» ..... quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.46.11.16. Fax: 05.59.46.11.09. Abonnement d'un an: 60€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°0312 C 87190. Mail: en-bata@wanadoo.fr